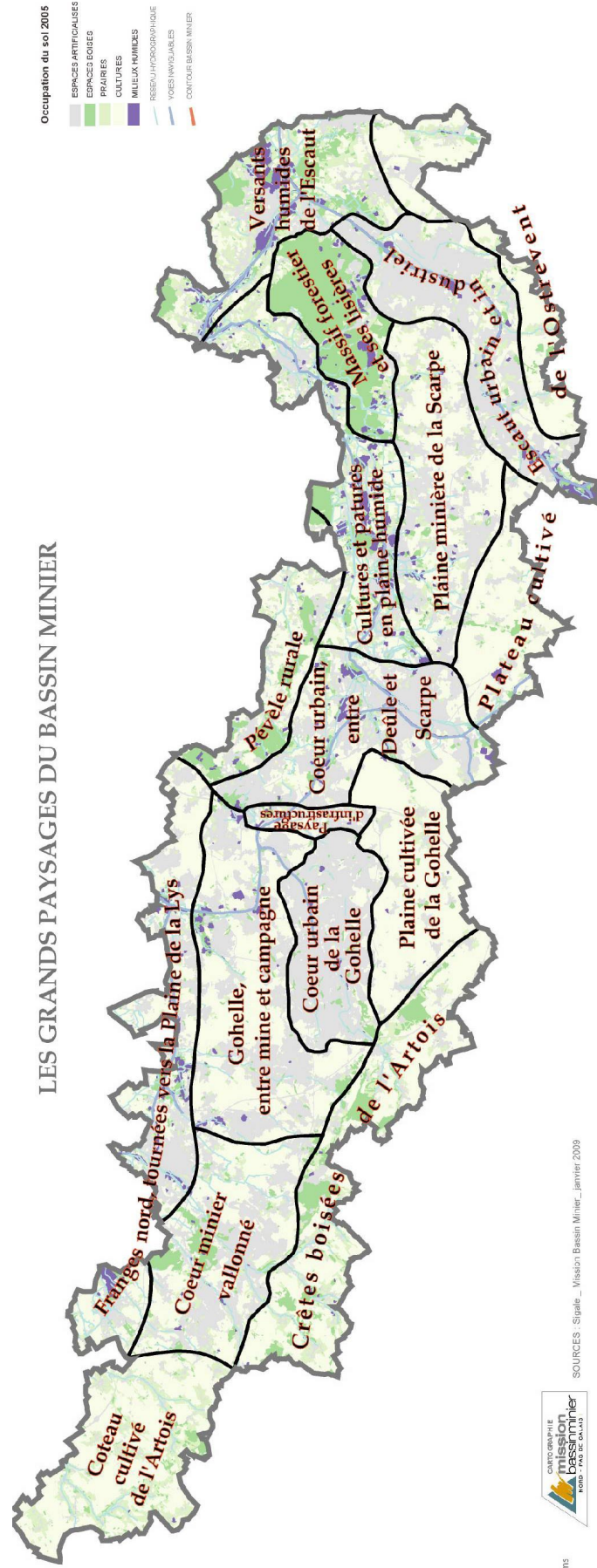


**ETUDE « QUALIFICATION ET PROTECTION DES
PAYSAGES REMARQUABLES DU BASSIN MINIER NORD-
PAS DE CALAIS**

ANNEXE 1
Carte et fiches d'identités des
« Grands paysages du Bassin minier »

LES GRANDS PAYSAGES DU BASSIN MINIER



SOURCES : Sigale, Vision Bassin Minier, janvier 2009



Les grands paysages du Bassin Minier :

La diversité des formes du relief ajoutée aux multiples modes d'occupation de l'espace, offrent au bassin minier plusieurs facettes comme autant de « grands paysages » homogènes qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques qui leur sont propres.

La traversée du bassin minier d'est en ouest ou du nord au sud, offre autant d'ambiances différentes qu'il y a de « grands paysages ». On peut ainsi aisément passer d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée. Le bassin minier est une entité unique, qui doit sa délimitation géographique à l'histoire ; cependant, son caractère minier s'affirme plus ou moins au sein de chacun des « grands paysages ».

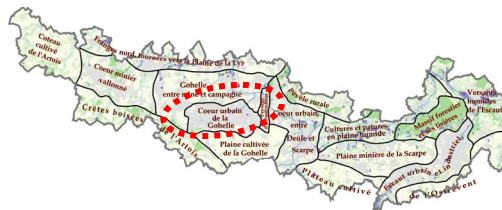
Ce découpage en **16 « grands paysages »** témoignent de la diversité et de la richesse des paysages du bassin minier, première étape vers la définition et l'identification des composantes du paysage culturel évolutif.

Paysages à l'identité minière affirmée			Paysages très peu, ou pas, teintés par la mine		
Paysages urbains	Cœur urbain de la Gohelle	Enjeux de renouvellement urbain	Franges du Bassin Minier	Franges nord, tournées vers la Lys	Péri-urbanisation (influence de la métropole lilloise)
	Cœur urbain entre Deûle et Scarpe			Pévèle rurale	
	Escaut urbain et industriel			Plateau cultivé de l'Ostrevent	Espaces agricoles tournés vers le sud (influence de la métropole arrageoise)
Paysages «mosaïques»	Cœur minier vallonné	Crêtes boisées de l'Artois			
	Gohelle, entre mine et campagne	Paysages dominés par des éléments naturels (eau, forêt)	Cultures et pâtures en plaine humide	Place prépondérante des éléments naturels à préserver	
	Plaine minière de la Scarpe		Massif forestier et ses lisières		
	Versants humides de l'Escaut	Espaces agricoles	Coteau cultivé	Espaces agricoles à préserver	
	Plaine cultivée de la Gohelle				

Paysage d'infrastructures

Perceptions du territoire depuis cet axe de traversée nord-sud

Grand paysage n°1



« Cœur urbain de la Gohelle »

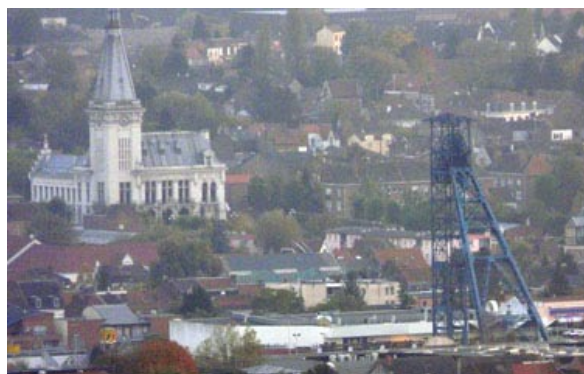
Paysage quasi exclusivement urbain, structuré par l'agglomération de Lens-Liévin et prolongée par l'urbanisation des pourtours de la RN43 qui s'étend vers le nord jusqu'à Harnes.

Cette **urbanisation est en grande partie liée à l'exploitation minière** : cela se lit aisément dans le paysage, au regard de la proportion d'habitat minier dans le tissu urbain.

Les villes de Lens et Liévin sont constituées à partir de l'association de plusieurs cités.



Centre de Lens



Centre de Liévin



Cité n°1 à Lens



Cité des Marionnettes à Liévin

C'est également le cas des villes situées de part et d'autre de la RN 43 (Sallaumines, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-lès-Lens, Billy-Montigny...) ; en effet, le parc de logement minier dans ces communes représente une part importante du parc de logement global.

De Billy-Montigny à Lens, de nombreuses cités minières ont « pignon sur rue » et alternent avec des maisons d'ingénieurs.



Maisons d'ingénieurs le long de la RN 43



Grands bureaux de Lens

Outre les cités et les maisons de maîtres, d'autres éléments issus de l'héritage minier enrichissent le paysage (fosses, chevalements, terrils, cavaliers...).

La conurbation est irriguée par un réseau dense de voies ferrées et de cavaliers issus de l'exploitation minière et qui viennent conforter le maillage serré des axes routiers. Quelques zones industrielles s'étalent aux abords de cette masse urbaine.

Dans ce paysage très urbain, quelques poches de respiration, issues de restructuration d'anciennes friches industrielles (*Val de Souchez* à Liévin, *Parc des Glissoires* à Avion...) se frayent une place.



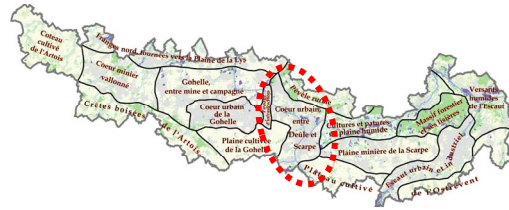
Val de Souchez à Liévin

Le « cœur urbain de la Gohelle » est limité au nord par l'A21, au-delà de laquelle, l'urbanisation est beaucoup moins dense.

Au sud, le changement d'ambiance est plus brutal, le cœur de la Gohelle, densément urbanisé laisse place à un vaste paysage agricole ouvert sur l'horizon.

Au sud-ouest, c'est les crêtes de l'Artois qui font office de « barrière paysagère », tandis qu'à l'est, ce rôle est joué par le « paysage d'infrastructures ».

Grand paysage n°2



« Cœur urbain entre Deûle et Scarpe »

Paysage qui s'étend au centre du bassin minier, au croisement des canaux de la Scarpe et de la Deûle.

Densément urbanisé, il se constitue de **deux pôles urbains majeurs** :

- au sud, **l'agglomération de Douai**, qui porte quelques marques de son passé minier (surtout par le biais des cités minières) ; non pas dans le centre historique de la ville, mais dans ses périphéries immédiates (Douai - La Clochette, Waziers, Sin-le-Noble, Roost-Warendin...)



Gare de Douai



Cité de la Clochette à Douai



Eglise minière à Douai

- au nord, **quelques villes plus petites, initialement agricoles**, (Libercourt, Oignies, Ostricourt...) forment une agglomération de moindre importance mais fortement marquée par l'exploitation minière (nombre important de cités minières, terrils, cavaliers, fosses... et autres héritage du passé).

Entre ces deux pôles, se trouvent quelques villes isolées mais au paysage tout aussi empreint de patrimoine minier (Courcelles-lès-Lens, Evin Malmaison, Dourges, Leforest...).



Cité 1940 à Libercourt



Chevalement de Roost-Warendin



Place de Oignies



Vue sur le 9/9 bis et les cités minières à Oignies

Ces différents pôles urbains sont reliés par un réseau d'infrastructures routières, ferroviaires et fluvial important.

Quelques poches de respiration viennent aérer le paysage : abords des canaux, zones humides, boisements, enclaves agricoles...



Canal de la Scarpe

Vers l'est, l'ambiance paysagère change brutalement avec le passage d'un paysage très urbanisé aux paysages très verts et humides de la *Pévèle* et de la plaine de la *Scarpe*.

Au nord-ouest, le « paysage d'infrastructures » marque une rupture.

Au sud-ouest, le paysage densément urbanisé de l'agglomération de Douai, laisse place aux vastes champs ouverts de la *Gohelle*.

Gare de
Valenciennes



Chevalement à Valenciennes



Coron des 120 à Anzin-Valenciennes



Il s'agit donc d'un paysage très densément urbanisé, maillé par un réseau d'infrastructures très important (A2, A23, réseau de voiries en étoile depuis Valenciennes, réseau de voies ferrées...) et ponctué d'importantes zones industrielles.

Quelques poches de respiration tentent de se faire une place au milieu de ce magma urbain (*Etang du Vignoble...*). Le fleuve, lui, n'est pas aisément visible dans le paysage, masqué par les boisements et les nombreuses usines qui sont venues s'implanter à ses abords.

La densité urbaine, liée à l'agglomération de Valenciennes, diminue, vers le sud, dès le méandre de l'*Escaut* au niveau de Trith-St-Léger.

Au sud, la vallée de l'*Escaut* s'enfonce dans un paysage beaucoup moins urbain : l'*Ostrevent* et ses paysages de plateau cultivé.

A l'ouest de la vallée, l'urbanisation dense laisse place à un paysage de plaine plus aéré mais à l'identité également minière.

Au nord-ouest, l'urbanisation valenciennoise bute sans transition sur le massif forestier, tandis qu'au nord-est, l'*Escaut* alluvial reprend ses droits et sa place dans un paysage plus naturel.



Ces 2 vallées sont aujourd'hui marquées par la **prépondérance de l'héritage minier** avec de nombreuses cités, cavaliers, terrils... un patrimoine minier dense et homogène, que le relief contribue à mettre en valeur.

En dehors de ces deux gros bourgs quasi-exclusivement miniers, trois petites villes ont également été impactées par la mine : Maisnil-les-Ruitz, Barlin et Hersin-Coupigny ; elles en portent encore aujourd'hui les traces.

Dans ce paysage urbain très marqué par la mine, on rencontre également quelques petites villes, peu ou pas impactées par l'exploitation minière, qui sont entourées de grands champs ouverts, ponctués par moments, de boisements (*Bois des Dames..*). Un maillage important de petites routes, reliant les villes entre elles, se développe.

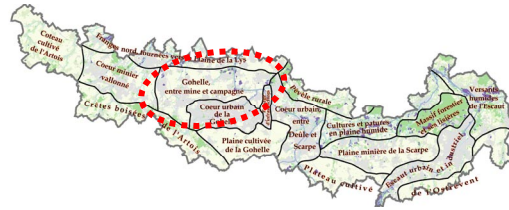
Un axe important d'orientation S-E / N-O, l'A26, fait office de limite entre ce paysage accidenté, à l'identité minière affirmée et les franges nord du bassin minier qui se tournent vers la plaine de la *Lys*.

A sud, la ligne de crête de l'*Artois* crée une rupture paysagère.

A l'ouest, une continuité topographique s'effectue mais les implantations humaines changent, contribuant ainsi à modifier le paysage.

Tandis qu'à l'est, c'est au niveau de l'implantation humaine que l'on observe une continuité, mais la rupture paysagère s'effectue au niveau de la topographie, puisque le relief tant à s'atténuer progressivement vers la plaine de la *Gohelle*.

Grand paysage n°5



« Gohelle, entre mine et campagne »

Paysage de plaine, marqué par une **alternance de paysages agricoles et de paysages urbains teintés par l'exploitation minière**.

La plaine de la *Gohelle* est propice à l'exploitation agricole et offre un paysage ouvert sur des champs.



Vues sur la plaine agricole



Quelques bourgs ruraux ponctuent ce paysage agricole ; ils ont parfois été profondément marqués par l'exploitation minière jusqu'à se transformer en de véritables bourgs miniers, constitués d'un agrégat de : cités minières, terrils, cavaliers, fosses... (Bully-les-Mines / Grenay / Mazingarbe et Noeux-les-Mines).



Fosse n°1 à Noeux-les-M.



Cités à Noeux-les-M.



Cité 40 à Grenay

D'autres villes ont été concernées par l'exploitation minière, mais de manière moins importante (Labourse, Annay-sous-Lens, Courrières...) ; leur paysage urbain n'a pas été profondément modifié comme cela a été le cas pour les bourgs miniers énoncés plus haut.

Il s'agit d'un paysage de « **mosaïques** » où le passage du paysage « tout minier » au paysage « tout agricole » se fait sans transition.

Quelques cimetières militaires, souvent situés en pleins champs, viennent s'ajouter à cette mosaïque.

De petites rivières (le *Surgeon*, la *Loisne*...), le canal de la *Deûle* et quelques zones humides à proximité du canal viennent également enrichir le paysage.



Quelques petites routes maillent le territoire tandis que d'autres, plus importantes, le traversent (RN 43, A26, N47, RN17) ou le ceinturent (A1, A21, RN41).

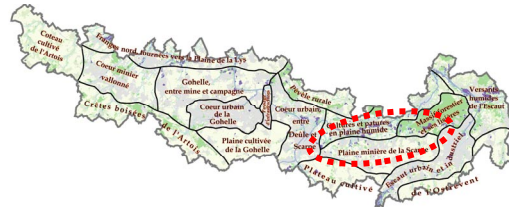
Au sud, le paysage change d'ambiance au niveau de l'A21 qui marque la limite avec l'agglomération lensoise.

A l'est, l'A1 et son paysage d'infrastructures créent une rupture paysagère.

Au nord, une partie de la RN 41 sert de limite avec les « franges nord tournées vers la Lys » ; limite qui se prolonge à l'est vers le contournement de Carvin (D919).

A l'ouest, la transition avec le « cœur minier vallonné » se fait progressivement par l'évolution de la topographie (passage de la plaine au coteau).

Grand paysage n°6



« Plaine minière de la Scarpe »

Cette vaste zone de transition progressive de la plaine humide de la Scarpe vers le plateau de l'Ostrevent accueille **une forte urbanisation minière**.

Sur ces terrains plus propices à l'installation industrielle que les terrains humides situés au nord, les cités minières s'étalent sur deux grandes lignes d'orientation est-ouest :

- au sud : la RN 45 relie les villes minières (ou leur partie minière) de Dechy, Guesnain, Lewarde, Masny, Ecaillon, Auberchicourt, Aniche, Abscon, Escaudain... ; leurs cités minières constituent une véritable « vitrine » le long de la route et marque ainsi le paysage de son identité minière



Cités minières le long de la route RN 45

- au nord : les bourgs miniers de Montigny-en-Ostrevent, Pecquencourt et Somain forment une ligne de force ; ils sont prolongés par Fenain, Hornaing et, encore plus à l'est, par Haveluy, Bellaing et Hérin où le patrimoine minier est néanmoins, de moindre importance



Terril d'Escaudain



Quartier De Sessevalle à Somain

Ainsi, ce paysage est constitué d'une **mosaïque** d'anciens bourgs ruraux, de champs cultivés, ouverts sur l'horizon, et de bourgs miniers qui sont venus réorganiser l'espace urbain.

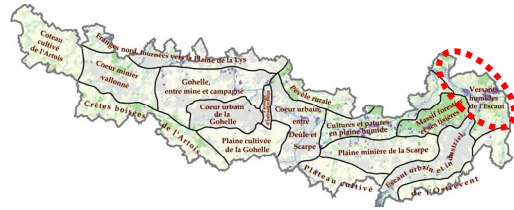


Il se transforme brutalement vers le sud, au contact de la vallée densément urbanisée de l'*Escaut* et de manière plus douce, vers le plateau cultivé de l'*Ostrevent*, au paysage également ouvert mais sans la moindre trace de patrimoine minier.

A l'ouest, le paysage change d'ambiance au contact de l'agglomération de Douai.

Au nord, la prépondérance des zones humides et des boisements marque la fin d'un paysage et l'entrée dans d'autres, où les éléments naturels dominent.

Grand paysage n°7



« Versants humides de l'Escaut »

Ce paysage est **structuré par la vallée de l'Escaut**, dans sa partie alluviale, en amont de l'agglomération de Valenciennes.

La présence importante de l'eau dans le paysage est frappante : réseau de canaux, marais et d'étangs, dont certains sont issus d'affaissements miniers (*Chabaud Latour*, *Etang d'Amaury*...) ponctuent le paysage.



Etang d'Amaury à Hergnies



Chabaud Latour à Condé-sur-E.

Ce paysage a cependant plusieurs facettes :

- au niveau du croisement entre le canal de Mons et l'Escaut, un pôle urbain minier s'est développé. Les éléments de patrimoine minier y sont encore nombreux ; leur présence dans le paysage prend ici, plus qu'ailleurs, tout son sens, puisqu'il s'agit du berceau de l'industrie minière. C'est dans ces villes de Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Vieux-Condé... que l'épopée minière a commencé.



Cité Soult ancienne à Fresnes-sur-E.



Gare des Houillères à Fresnes-sur-E.



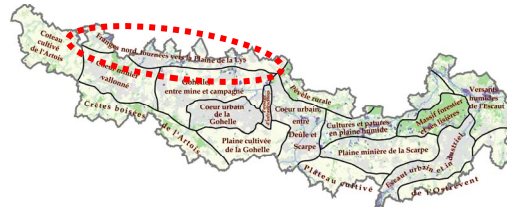
Cité des Acacias à Condé-sur-E.

- au nord et au nord-ouest : le paysage est marqué par quelques petites villes peu, ou pas impactées par l'exploitation minière et la présence de boisements (*forêt domaniale de Bonsecours, forêt domaniale de Flines...*).

- au sud-est, le paysage peu urbanisé et riche en peupleraies, est tournée vers la vallée de la *Hayne* de l'autre côté de la frontière, en Belgique.

L'ambiance paysagère des versants humides de l'*Escaut*, change vers l'ouest, au contact de l'urbanisation de l'agglomération de Valenciennes et du massif forestier. Plus au nord, la limite entre ce paysage et celui de la plaine humide de la *Scarpe* se fait par la topographie, au niveau de la ligne de partage des eaux entre vallée de la *Scarpe* et vallée de l'*Escaut*.

Grand paysage n°8



« **Franges nord, tournées vers
la Plaine de la Lys** »

Ce grand paysage **tourne le dos au Bassin Minier et s'ouvre vers la plaine de la Lys** au nord.

Deux pôles urbains importants marquent le paysage : Béthune et Lillers. Pour le reste, l'urbanisation prend la forme d'un chapelet des petites villes.



L'identité de ce paysage de franges, n'est que très peu marquée par l'exploitation minière ; seules, quelques villes portent de légères traces d'un passé minier (Béthune, Violaines, Auchy-les-Mines, Douvrin, Bauvin, Annoeulin...)



Paysage **très plat**, situé à une altitude d'environ 20-30 m où l'eau tient une place importante dans le paysage : il est maillé par un réseau très dense de canaux de plus ou moins grande taille (dont les canaux d'*Aire* et de la *Deûle*), il est traversé par quelques rivières qui coulent paisiblement vers le nord en direction de la *Lys* et il est ponctué de quelques zones humides avec quelques marais.

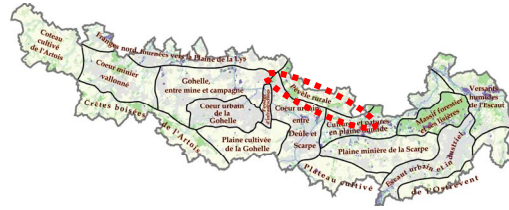
Quelques espaces boisés s'étendent à proximité des zones humides, tandis que quelques champs jouxtent les villes.



Vers le sud, le paysage se transforme progressivement au contact de l'urbanisation minière du « cœur minier vallonnée » et de la « *Gohelle*, entre mine et campagne ».

Grand paysage n°9

« Pévèle rurale »



Le paysage des versants de la Pévèle est marqué par une **mosaïque de cultures, de pâtures et de boisements**.

Vues sur la Pévèle



L'alignement de quelques forêts contribue à créer une ligne de force est-ouest : *forêt domaniale de Phalempin, forêt domaniale de Flines...*

Il s'agit d'un paysage très ouvert, ponctué de petites villes non minières (Thumeries, Moncheaux, Flines-lez-Raches...) dont le tracé de voiries suit le talweg des rivières.

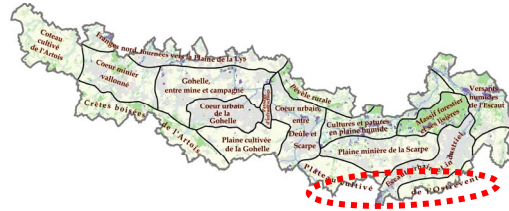


Vue panoramique sur la Pévèle

Dans ce secteur-ci, on note que le paysage s'ouvre vers le nord et tourne le dos au Bassin Minier. Les villes ne portent pas de traces de l'histoire minière et leur identité paysagère est plus proche de celle que l'on retrouve dans l'espace péri-urbain de la métropole lilloise que de celle des communes minières.

Au sud, la transition vers les paysages plus cloisonnés de la plaine humide de la Scarpe, se fait progressivement au niveau de Flines-lez-Raches et de la *forêt de Marchiennes*.

Grand paysage n°10



« Plateau cultivé de l'Ostrevent »

Ce grand paysage s'étend sur le plateau de l'Ostrevent à une altitude d'environ 80 à 100 m.

Ce plateau d'une grande horizontalité, qui descend en pente très douce vers le centre du bassin minier, est découpé par les vallées de l'Escaut, de la Sensée (au sud des limites du bassin minier) et de leurs affluents (*la Selle, l'Ecaillon, l'Aunelle...*), qui donnent un peu de relief au paysage.



C'est un **paysage agricole**, constitué de **vastes champs ouverts**.

Le patrimoine minier est quasi-absent du paysage. L'urbanisation se limite à quelques petites villes très peu impactées par l'exploitation minière.



Le paysage du « plateau cultivé de l'Ostrevent » change brutalement vers le nord-est, au contact du paysage de « l'Escaut urbain et industriel » ; les paysages de culture ouverts laissent, tout d'un coup, place à paysage de vallée, densément urbanisé.

Vers le nord-ouest, la transition avec le paysage de la « plaine minière de la Scarpe » se fait de manière plus douce, aussi bien au niveau de la topographie que de l'implantation humaine.

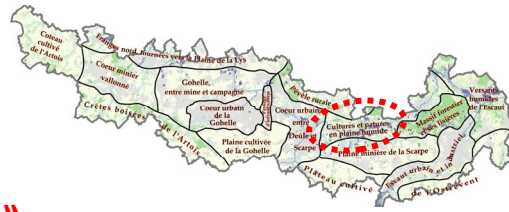
Quelques petites villes prennent place dans les fonds de vallées et s'étendent le long des axes. Ce paysage n'a pas été impacté par l'exploitation minière ; ici, il raconte une toute autre histoire, celle des conflits mondiaux qui ont largement touchés le territoire. Le relief offre, d'ailleurs, de belles perspectives sur les deux principaux témoignages de cette histoire que sont le *Mémorial Canadien de Vimy* et la *Nécropole Notre-Dame-de-Lorette*.



La ligne de crête crée une limite brutale entre ce paysage et ceux qui s'étendent en contre-bas du front de côte, sur la plaine de la *Gohelle* (« *Gohelle* entre mine et campagne », « *Gohelle* cultivée » et « Cœur urbain de la *Gohelle* »). Aussi, depuis les hauteurs des crêtes, de beaux panoramas sur la plaine de la *Gohelle* et ses diverses facettes, s'offrent au regard.

Au nord-ouest, la transition entre le paysage des « crêtes boisés de l'*Artois* » et celui du « cœur minier vallonné » se fait de manière moins brutale, du fait de la topographie qui évolue progressivement.

Grand paysage n°12



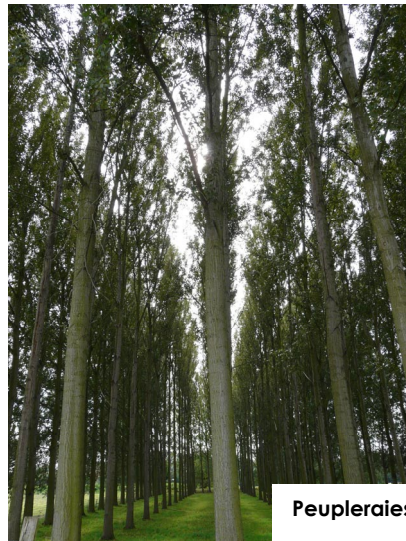
« Cultures et pâtures en plaine humide »

Paysage de plaine, aux altitudes n'excédant pas 17-19 mètres, marqué par l'omniprésence de l'eau.

La **Scarpe** y tient une place importante et s'accompagne d'un réseau de canaux, de nombreux étangs et de zones marécageuses. Cette plaine agricole aux allures de **bocage** est ponctuée par de nombreuses **prairies humides** et **boisements**.



Marchiennes



Peupleraies



Ouvrage hydraulique



La Scarpe

Un réseau de voiries sinueuses relie les villes et villages entre eux, en contournant les zones humides. C'est un **paysage fermé** par les boisements, par les haies ou par les alignements d'arbres qui suivent le cours sinueux des petits rus.



Les petites villes qui ponctuent le paysage (Marchiennes, Wandignies-Hamage, Hasnon) n'ont pas été affectées par l'exploitation minière ; seules les villes de Lallaing, Douai-Frais Marais et Rieulay portent la trace de ce passé minier avec quelques cités minières et quelques terrils qui, du fait de leur caractéristiques particulières, s'intègrent très bien dans ce paysage humide (étang d'affaissement pour les terrils de Rieulay et lagunage pour le terril *Germinies* de Lallaing).



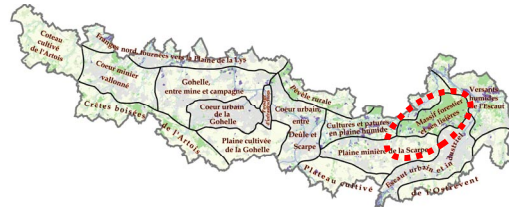
Un pôle urbain majeur marque ce paysage : **St Amand les Eaux**, ville abbatiale et ville d'eau, étend son agglomération sur ces terres humides.

Au nord, ce paysage se transforme progressivement, au niveau de la forêt de Marchiennes et de la ville de Flines-les-Râches, pour s'ouvrir sur les versants de la *Pévèle*.

Au sud, la plaine, qui devient de moins en moins humide, s'ouvre sur des espaces de cultures plus ouverts et devient plus propice à l'installation des exploitations minières. A l'est, quelques peupleraies en lisière du *massif forestier de Raismes-St-Amand* marque la transition vers ce dernier.

Enfin, à l'ouest, l'importante urbanisation de l'agglomération douaisienne marque un changement d'ambiance paysagère.

Grand paysage n°13



« Massif forestier et ses lisières »

Comme indiqué dans son intitulé, l'élément majeur structurant de ce paysage est le **massif forestier de Raismes – St-Amand – Wallers**.

Il s'agit d'une forêt où la **présence humaine est importante**, que ce soit par le nombre d'infrastructures qui le traversent (sous forme de drèves rectilignes) ou par ses lisières exploitées ou aménagées.



Drève

L'urbanisation de la ville de Raismes pénètre dans la forêt et deux bourgs miniers importants viennent se blottir dans les lisières sud : il s'agit du *quartier Arenberg* à Wallers et du *quartier Sabatier* à Raismes (*Cité du Pinson...*) ; ainsi, **le patrimoine minier est très présent dans le paysage**.

Aujourd'hui, du fait de cette localisation, les anciennes cités minières offrent un cadre de vie des plus agréables et les terrils re-naturés se fondent parfaitement dans ce décor de verdure.



Fosse et quartier Arenberg à Wallers



Quartier Sabatier à Raismes



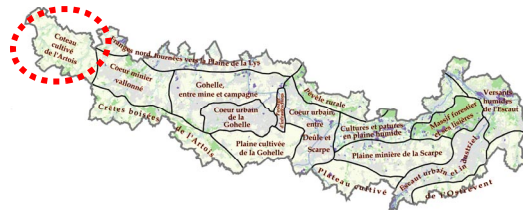
La **présence de l'eau est importante** dans la partie ouest du massif, située dans la plaine humide de la *Scarpe* (que l'étang d'affaissement de la *Mare à Goriaux* vient accentuer), tandis que la partie est, située sur l'interfluve entre Scarpe et Escaut, est plus sèche.



Toutes les lisières de la forêt ne se ressemblent pas : si au sud-ouest et au nord, l'ouverture des espaces permet de créer des zones tampons qui permettent d'apprécier les vues sur le massif, à l'est, l'urbanisation dense se prolonge jusqu'au pied de la forêt et se fait sans transition aucune.

A l'ouest, quelques peupleraies proposent un paysage de transition qui biaise la vue sur le massif.

Grand paysage n°14



« Coteau cultivé de l'Artois »

Le coteau constitue la transition entre le plateau de l'Artois (en limite sud du Bassin Minier) et la plaine de la Lys (plus au nord, hors des limites du Bassin Minier).

Cette transition se perçoit dans la différence d'altitude entre le sud-ouest, aux altitudes proches de 180 m au niveau de la ligne de crête et le nord-est, aux altitudes allant jusqu'à 40-50 m en fond de vallée et environ 80 m sur les versants.

Il s'agit d'un **paysage** très ouvert constitué de vastes **champs cultivés** et entrecoupé de **vallées encaissées** (*la Laquette, le Surgeon, le Puits sans fond et la Nave*) dans lesquels viennent se concentrer le pâturage. Les vallées encaissées offrent un paysage accidenté que l'on perd progressivement vers l'est.



Les villages installés dans les vallées, sont également entourés d'une auréole de pâturages et de boisements qui les ceint de verdure.



Il y a peu d'infrastructures, seul un maillage de petites routes permet de relier les villages entre eux.

Les éléments de **patrimoine minier sont peu nombreux** : seuls, quelques petites cités, des traces d'anciennes fosses et quelques terrils marquent l'entrée ouest du territoire minier. L'identité agricole de ce paysage prédomine. Vers l'est, ce paysage se transforme progressivement au contact d'une urbanisation minière plus concentrée.



De Carvin à Hénin-Beaumont, la traversée du territoire n'offre à voir que ce paysage marqué par les infrastructures. Depuis l'autoroute, seules : les vues sur la voie ferrée, les lignes électriques, DELTA 3 et ses entrepôts, les zones industrielles et commerciales, les façades d'entreprises qui exposent parfois leur matériel, ou bien encore, l'imposant échangeur autoroutier qui marque le croisement entre l'A1 et l'A21 ... s'offrent au voyageur. Les paysages aux arrière-plans ne sont pas facilement perceptibles, voire totalement fermés par le merlon de la voie ferrée.



Echangeur autoroutier

Seuls intrus dans ce paysage, les terrils : dont, celui de *Ste-Henriette* qui se dresse majestueusement au niveau de l'échangeur, tandis qu'au nord, le *Tour de l'Horloge* de Carvin et les étangs qui s'étendent à ses pieds, indique au voyageur la limite de ce paysage d'infrastructures assez atypique.

A noter, le « cône de vue » encore préservé qui offre à l'automobiliste venant de Lille la vision sur le terril du *Tour de l'Horloge* sans qu'un cordon de bardage ne s'y oppose pour l'instant.



Vues sur le terril de St-Henriette